

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 480

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 480 14 décembre 1978
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux

480

Maintien de l'ordre : pas de panique

Kurt Furgler avait de la peine à cacher son dépit au soir du 3 décembre. Il vaut la peine d'y revenir brièvement. Selon le conseiller fédéral démocrate-chrétien, c'est parce que les adversaires de la Police fédérale de sécurité sont parvenus à semer la crainte parmi la population qu'une majorité de citoyens a refusé la loi. En fait d'intoxication, il ne faudrait pas oublier la campagne des partisans de la PFS : pour mémoire, cette publicité largement diffusée en Suisse alémanique et prédisant à Ritschard le sort d'Aldo Moro si la Suisse ne s'équipait pas convenablement...

En définitive, c'est plutôt d'absence de crainte dont il faut parler à propos de ce scrutin. C'est en tout cas ce que montre clairement une analyse plus fine des résultats. Les citoyens proches d'un site nucléaire prévu (Kaiseraugst, Graben) ou d'une centrale (Gösgen) ont rejeté la PFS plus largement que la Suisse dans son ensemble ; dans le district de Rheinfelden, par exemple, où se trouve Kaiseraugst, on a compté 65% d'opposants contre 51% seulement pour le canton d'Argovie.

Des localités qui ont vécu des actes terroristes ou des violences criminelles particulièrement sanglantes ont aussi largement repoussé le projet : Porrentruy, 81% de rejettants, dans le district d'Oberrheintal — fusillade de la douane d'Oberriet — 41% des votants, seulement, ont voté "oui" contre 54% pour le canton de St-Gall.

Au Tessin, qui a surpris par son vote positif, les principales localité-frontières, comme Chiasso ou Stabio, n'ont rien voulu savoir de la Police fédérale de sécurité ; d'une manière générale du reste, on constate dans ce canton que les communes les plus favorables à la PFS sont celles où les Tessinois sont les moins nom-

breux : les résidents d'outre-Sarine, en général plus âgés, ont fait pencher la balance !

Si peur il y a eu, c'est bien du côté de ceux qui ont soutenu le projet qu'il faut la chercher. Et en premier lieu chez Kurt Furgler lui-même et dans la majorité parlementaire qui l'a soutenu. Déjà, la fraction radicale aux Chambres fédérale a déposé un postulat demandant au Conseil fédéral de se remettre au travail...

Si la majorité des citoyens, le 3 décembre, a accueilli d'un haussement d'épaules la prétention du Conseil fédéral à vouloir se doter d'un instrument de maintien de l'ordre public — que chacun s'occupe de son ménage ! — la lutte anti-terroriste, les commentaires l'ont relevé, n'a pas été désavouée pour autant. Néanmoins, là encore, les arguments présentés par Kurt Furgler après la votation laissent songeur : en quoi un contingent fédéral formé de policiers cantonaux serait-il plus rapidement à pied d'œuvre que les détachements que certains grands cantons ont déjà formés à la lutte contre le terrorisme ? Les pays qui disposent de longue date d'une troupe spécialisée et centralisée — l'Italie, l'Allemagne — n'ont guère apporté de preuves convaincantes d'efficacité dans ce domaine. Le déploiement de forces, l'utilisation de blindés n'ont rien à voir avec la défense d'une collectivité contre quelques "desperados", si bien organisés et si intelligents soient-ils. Ce que les autorités cherchent, ce faisant, c'est avant tout à épater la galerie, à sécuriser les populations inquiètes, ou prétendues telles, voir le déplacement d'un bataillon en cours de répétition lors du "détournement" d'un Boeing de la TWA sur Cointrin.

La majorité des citoyens a montré ce dimanche passé qu'elle ne cédait pas à la panique et qu'il est donc utile de lui proposer un hachet armé, casqué et blindé pour calmer une inquiétude qu'elle n'a pas. Le Conseil fédéral le comprendra-t-il ? Il serait temps que ce gouvernement, paraît-il surchargé, définisse des priorités.